



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 mars 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Mars 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 Mars 1998

**Dotation Ville du Conseil Général : demande de subventions**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

DELIBERATION D98146

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mars 1998**

**Centre d'Etudes Urbaines**

**Dotation Ville du Conseil Général : demande de subventions**

Madame Françoise GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 18 décembre 1995, le Conseil Général a créé une dotation spécifique destinée à subventionner les projets d'investissement des communes de plus de 5000 habitants.

Depuis 1996, nous avons choisi de solliciter en priorité cette aide pour la reconquête de la Sèvre à travers la Coulée Verte. C'est pourquoi dans la continuité des 2 années passées, nous envisageons de présenter au Département les tranches 98 de ce projet soit :

- l'acquisition du Moulin de Comporté
- deux études : l'une pour le réaménagement de Pré Leroy, l'autre sur l'hydraulique de la rivière du confluent du Lambon jusqu'aux limites de la commune avec Magné
- des travaux d'hydraulique et de valorisation des berges.

Nous souhaitons également associer le Département à deux opérations :

- les fouilles archéologiques de l'Espace Niortais
- la mise en réseau de nos bibliothèques et de nos centres de documentation par le biais des NTC qui permettra l'élargissement des services offerts aux usagers.

Enfin nous voudrions solliciter le Département pour la réalisation de la Maison des Services Publics du Clou Bouchet.

L'accord du Conseil Général tant sur les opérations retenues et sur les taux n'interviendra qu'après passage en commission permanente de cette collectivité.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous documents à intervenir,
- solliciter auprès du Département des subventions au taux le plus élevé possible pour ces différents projets inscrits au BP 1998.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Françoise GAILLARD

[Ordre du jour](#)